

ASSEMBLÉE NATIONALE

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE - (N° 1484)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 176

présenté par
Mme Godard et les membres du groupe Socialistes et apparentés

à l'amendement n° 172 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
